

INSTITUT DE FORMATION DES MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE
MEDICALE (IFMEM) DE GRENOBLE



**PROJET
POUR LA FORMATION
des Manipulateurs
d'Electroradiologie Médicale
du CHU Grenoble Alpes**

Année 2023-2024

Directrice	Sandra MICHELLAND
Formateurs enseignants	Samy KASSAMA Sandra MICHELLAND Josiane RAJAT Fabienne ROUCHOUZE
Secrétaires	Marie-France MARTINEZ Elodie DOUCHEZ

Localisation géographique : IFMEM-IFPS - 175 avenue centrale - 38400 Saint Martin d'Hères
Adresse postale : CHU Grenoble Alpes - CS 10217 - 38043 Grenoble cedex 9

☎ 04.57.04.12.84 – mail : SecretariatIFMEM@chu-grenoble.fr

Sommaire

1	Avant- propos.....	2
2	Présentation de l'IFMEM.....	3
2.1	Situation géographique.....	3
2.2	Gestion administrative.....	3
2.3	Financement.....	3
2.4	Acteurs de la formation.....	4-5
2.5	Autres activités de l'IFMEM.....	5
2.6	Présentation des promotions 2022-23.....	6-7
2.7	Frais de formation.....	7-8
2.8	Prestations offertes à la vie étudiante.....	8
3	Contextes de la formation.....	8
3.1	Cadre législatif et réglementaire.....	8-9
3.2	Contexte sanitaire et social.....	9
3.3	Contexte institutionnel.....	10
3.4	Un métier en évolution.....	11
4	Valeurs et les finalités de la formation.....	12
4.1	Les valeurs de l'IFMEM.....	12
4.2	Accompagner le processus de professionnalisation.....	12-13
4.3	Acquérir les compétences du métier.....	14
4.4	Développer une identité professionnelle.....	14
4.5	De l'autoévaluation à l'autoformation.....	14-15
5	Choix pédagogiques.....	15
5.1	Les unités d'enseignement (UE et UI).....	15-16
5.2	La formation clinique en stage.....	16
5.2.1	La gestion et l'organisation des stages.....	16
5.2.2	La validation des stages.....	17-18
5.2.3	La qualification et l'agrément des stages.....	18
5.3	L'alternance.....	19
5.4	L'accompagnement pédagogique.....	19
5.4.1	Les principes du suivi pédagogique.....	19-20
5.4.2	L'accompagnement spécifique.....	20
5.4.3	La stratégie de prévention des ruptures de parcours.....	20-21
6	Stratégie de développement de l'offre numérique.....	21
7	Evaluation du projet pédagogique.....	22

Annexe 1: liste des lieux de stage

Annexe 2: tableau de l'alternance stage/cours

Annexe 3 : adaptations maquette de formation rentrée 2022

1. Avant- propos

Un contexte mouvant.

Les multiples mutations de la société qu'elles soient démographiques, organisationnelles, économiques ou technologiques, ont engendré des transformations profondes de notre système de santé. Les professionnels de santé doivent faire face à ces transformations, à l'évolution des besoins et de l'organisation du système de santé. Ces bouleversements imposent aussi une évolution des formations et les défis auxquels elles devront faire face sont considérables.

L'interprofessionnalité en formation

Dans de nombreuses situations de soin, les professionnels de santé de différentes filières doivent travailler ensemble en complémentarité. La collaboration interprofessionnelle suppose la connaissance du champ de pratiques de chacun ainsi que la reconnaissance des compétences respectives. En outre, les savoirs théoriques et les savoir-faire s'avèrent insuffisants lorsqu'il s'agit de se coordonner pour gérer ensemble une situation-problème car les enjeux vont bien au-delà des gestes techniques. Il s'agit, en fait, de s'adapter à chaque fois à un contexte inédit mettant en jeu les compétences spécifiques du « savoir travailler ensemble ». La coopération interprofessionnelle permet la multiplicité des regards afin de garantir le juste soin apporté à chaque patient.

Le regroupement de 10 formations paramédicales et médicales au sein d'un même bâtiment permet de développer des séquences d'enseignement interfilières afin que les étudiants aient une meilleure connaissance des différents métiers de la santé dès la formation initiale et développent des compétences collaboratives au service d'une meilleure coopération. Il est aussi probable que cette nouvelle topographie des formations favorisera à plus long terme une modification des représentations de chacun et une acquisition d'une culture commune. A ce titre, il est important de créer de multiples occasions, tout au long de la formation des futurs professionnels de santé, de mieux connaître le domaine de responsabilité de l'autre, ses contraintes, ses difficultés pour mieux communiquer et mieux se comprendre.

De nouvelles perspectives

Dans le cadre du Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020¹, nous avons mis en place un dispositif d'expérimentation qui consiste à adosser le diplôme d'état MER à un parcours sciences en électroradiologie médicale de la mention de licence Sciences pour la santé de l'UGA. Ce nouveau dispositif a été mis en œuvre dès la rentrée 2021 et s'est accompagné d'une adaptation de la maquette de formation dans un second temps lors de la rentrée 2022 (cf. Annexe 3).

Les ambitions visées par ce projet sont principalement :

- Une meilleure attractivité de la formation MERM en permettant aux étudiants de capitaliser les acquis et en offrant des réorientations facilitées en cours de parcours. L'accès

¹ relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

à ce parcours sera aussi facilité pour les étudiants ayant d'autres parcours universitaires avec une option santé.

- Une augmentation de la réussite des étudiants grâce à l'augmentation sensible du champ des possibles en terme de réorientation qui contribuera à une amélioration notable de cette dimension.
- Le lien formation-recherche sera développé, notamment en permettant aux étudiants d'intégrer un socle de base nécessaire à la poursuite d'études dans plusieurs champs disciplinaires (SHS ou sciences médicales).
- Plus d'inclusion au parcours avec mise en place d'un dispositif d'accompagnement de type « oui si » est à prévoir pour la rentrée 2024.
- Une modification de la chronologie de la maquette de formation du DE MERM pour créer et faciliter des passerelles entre les formations :
 - o Dispositif de réorientation entre parcours ou mention de licence ou filière de diplôme d'état : à l'issue du semestre 1 (droit de remord)
 - o Passerelle de l'IFSI vers l'IFEM en fin de semestre 1, de l'IFMEM vers l'IFSI en fin de semestre 1 ou 2
 - o Accès en fin de semestre 2 des étudiants de PASS « reçus-collés » vers IFSI ou IFMEM
 - o Admission des étudiants IFSI et IFMEM en 2^{ème} année des études de médecine ou maïeutique

Certification QUALIOPI

L'IFPS, dont l'IFMEM, a été certifié QUALIOPI en mars 2021.

2.Présentation de l'IFMEM

2.1 Situation géographique

L'IFMEM a ouvert ses portes en septembre 1967. Il a été, pendant de très nombreuses années, situé sur le site des Ecoles Hospitalières de l'Hôpital Sud à Echiroles. Il est, depuis juin 2019, intégré à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS), situé sur le site du campus de Saint Martin d'Hères.

2.2 Gestion administrative

L'Institut de Formation de Manipulateurs est rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble Alpes et plus particulièrement au pôle formation qui en assure la gestion administrative. Il est sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé avec comme interlocuteurs l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la DREETS ((Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

2.3 Financement

L'IFMEM est une école publique dont le budget comprend des recettes provenant des frais de scolarité et des frais de documentation. En application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la Région Rhône-Alpes participe au financement de l'IFMEM, sous la forme du versement d'une subvention d'équilibre, allouée au budget annexe géré par le CHUGA.

2.4 Acteurs de la formation

Direction

✦ Sandra MICHELLAND : Chargée de direction, agréée par la Région, filière médico-technique

Elle est responsable :

- ✦ de l'admission des étudiants.
- ✦ de la conception du projet pour la formation.
- ✦ de l'enseignement, de l'organisation et du contrôle des formations dispensées.
- ✦ de l'organisation des stages.
- ✦ de l'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique et enseignante.
- ✦ du fonctionnement de l'institut et de sa gestion budgétaire.
- ✦ des relations avec l'extérieur.

Elle a un rôle pédagogique auprès des étudiants. Des rencontres sur rendez-vous ont pour but d'échanger sur le projet professionnel et le parcours de formation de chaque étudiant.

Administration et logistique

✦ Marie-France MARTINEZ : Adjoint administratif (1 ETP)

Elodie DOUCHEZ (0.5 ETP)

Elles ont pour missions :

- ✦ le secrétariat de l'IFCS
- ✦ la gestion administrative de la scolarité des étudiants.
- ✦ la gestion des inscriptions.
- ✦ la régie de recettes de l'IFMEM
- ✦ la gestion logistique de l'IFMEM : commande, réception, réparation
- ✦ la gestion du logiciel de la scolarité
- ✦ l'édition des documents de stage des étudiants
- ✦ la préparation des documents relatifs aux partiels
- ✦ le classement des dossiers scolaires et des documents relatifs aux partiels

Pédagogie

L'équipe est composée d'enseignants-formateurs permanents :

- ✦ Sammy KASSAMA, cadre de santé, MER
- ✦ Sandra MICHELLAND, FF cadre supérieur de santé, MER
- ✦ Josiane RAJAT, cadre de santé, MER
- ✦ Fabienne ROUCHOUZE, cadre de santé, MER

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

L'équipe est co-responsable de la conception et de la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle intervient auprès de l'ensemble des étudiants, enseigne et évalue, apporte des ressources pédagogiques et un accompagnement individualisé.

L'équipe est assistée par un conseiller Scientifique:

✧ Jean-Philippe VUILLEZ, PU-PH

De nombreux intervenants, professionnels et/ou universitaires de différents secteurs assurent des enseignements dans leur domaine d'expertise en cohérence avec le projet pédagogique. Ils participent à l'animation de TD, à l'évaluation et la direction des mémoires.

Les responsables et les tuteurs de stage sont des partenaires de formation.

Documentation

Les étudiants ont accès à une diversité de fonds documentaires, à visée professionnelle et disciplinaire, pour développer la réflexion, enrichir les connaissances et concourir à la réalisation des travaux demandés.

✧ BU Médecine et Pharmacie de l'Université de Grenoble Alpes qui dispose d'un fond documentaire spécifique pour les MER.

✧ Autres BU de l'UGA accessibles

2.5 Autres activités de l'IFMEM

Formation continue

L'IFMEM est habilité à réaliser des missions de formation continue et d'adaptation à l'emploi des professionnels de l'encadrement.

Coopérations

L'institut participe à la vie institutionnelle de l'établissement support (CHUGA)

- ✧ Commission de recherche paramédicale
- ✧ CSIRMT
- ✧ Réunions d'encadrement supérieur Inter PAM
- ✧ Réunions d'encadrement de proximité du CHUGA
- ✧ Astreinte de la direction des soins

Participation aux manifestations du Comité d'Harmonisation des Centres de Formation MERM (CHCFMERM)

- ✧ Journées pédagogiques organisées chaque année par un centre de formation différent
- ✧ Assemblée générale une fois par an
- ✧ Commissions DE- DTS et Séance plénière aux JFR en octobre de chaque année à PARIS

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Information sur la formation et promotion de la profession :

- ✧ Participation aux différents temps d'information de l'UGA (JDL, JELU, TIPS, réorientations des étudiants en médecine...)
- ✧ Interventions dans les lycées, les forums métiers dont la nuit de l'orientation.

2.6 Présentation des promotions (2023-24)

✧ Première année

A l'issue de la sélection 2023, la promotion est composée de 37 étudiants dont 35 nouveaux entrants et 2 redoublants.

Composition de la promotion 2023-26 : 37 étudiants, 24 femmes et 13 hommes

Recrutement	Effectifs
Parcoursup	32 dont 12 néobacheliers
Hors Parcoursup après 14/09	2
Formation professionnelle continue (FPC)	1
Redoublants	2

Type de baccalauréat (hors doublants- 23 mentions)	Effectifs
S ou Général avec options scientifiques	33
STL	1
ST2S	1

Parcours post bac (hors doublants)	Effectifs
PASS	10
LAS	5
Autres études sup.	7
FPC	1

Départements d'origine (hors doublants)

Région AURA (29)		Autres (8)	
Drôme: 3	Savoie : 2	Normandie 2	Bourgogne Franche Comté 1
Isère 18	Haute Savoie : 3	Grand Est 1	PACA 2
Ardèche 1	Ain : 2	Occitanie 1	
		Guyane 1	

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

✧ Deuxième année

L'effectif à la rentrée 2023 est de 35 étudiants (39 à la rentrée 2022)

Depuis la rentrée en 2022, 7 étudiants ont quitté la promotion : 2 doublants, 5 démissions

Six étudiants de la promotion 2021-2024, 5 doublants (4 de 1^{ère} année et 1 de 2^{ème} année) et 1 reprise après césure ont rejoint la promotion 2022-2025, plus un étudiant en mutation depuis le DTS IMRT de Valence, ont rejoint la promotion 2022-25.

Composition de la promotion 2022-2025 : 22 femmes et 7 hommes

Recrutement		Effectifs
Parcoursup promotion 2022-2025		28
Parcoursup promotion 2021-2024 (redoublement de 1 ^{ère} année)		+ 4
Parcoursup promotion 2021-2024 (redoublement de 2 ^{ème} année)		+ 1
Parcoursup promotion 2021-2024 (reprise après césure)		+ 1
Mutation		+ 1
Type de baccalauréat	Effectifs	
Général options sciences	33	

✧ Troisième année

Composition de la promotion 2021-24 : 27 étudiants, 20 femmes et 7 hommes

Cette promotion comprenait 36 étudiants à la rentrée 2021 puis 30 étudiants à la rentrée 2022.

Recrutement	Effectifs
Parcoursup promotion 2021-20224	25
Parcoursup promotion 2020-2023(redoublement en 1 ^{ère} année)	1
Parcoursup promotion 2020-2023 (redoublement en 2 ^{ème} année)	1

Type de baccalauréat	Effectifs
Séries S	24
ST2S	3

2.7 Frais de formation

Frais pédagogiques

Droits universitaires de 170 euros pour l'inscription à la licence en santé parcours en électroradiologie médicale

Droits d'inscription de 170 euros pour le Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie Médicale.

CVEC : 100 euros pris en charge par l'étudiant.

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Tarifs de scolarité à compter de la rentrée 2023 : 6936 euros pour les étudiants en promotion professionnelle du CHUGA et 7466 euros pour les étudiants en reconversion professionnelle avec une prise en charge par un autre financeur (frais de sélection par entretien 141 euros).

Tenues professionnelles

Pour la rentrée 2023, un trousseau de 2 tenues est fourni le CHUGA aux étudiants de L1. Le Conseil Régional avait fourni 3 tenues aux étudiants actuellement en L3. Le CHUGA avait fourni 3 tenues pour les étudiants actuellement en L2. De nombreux terrains de stage du secteur public proposent des tenues anonymisées.

2.8 Prestations offertes à la vie étudiante

- ✘ Restauration : self du personnel hospitalier nord et sud, restaurants universitaires du campus
- ✘ Wifi, plateforme d'enseignement à distance
- ✘ BU UGA
- ✘ Vie associative BDE géré par les étudiants en 2ème année avec un local mis à disposition
- ✘ Salle de détente commune avec les autres instituts (distributeur de boissons chaudes, froides et denrées alimentaires)
- ✘ Salles de travail à disposition chaque jour
- ✘ Deux salles informatiques équipées (2*16 postes informatiques).

3. Contextes de la formation

3.1 Cadre législatif et réglementaire

L'IFMEM en tant qu'institut de formation du secteur public s'intègre dans un contexte constitutionnel, législatif et réglementaire sur lequel il s'appuie.

- ✘ Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- ✘ Codes de la santé publique et de la sécurité sociale (4ème partie, livre III, titre V, articles L 4351-1 à L 4351-13)
- ✘ Décret 67-540 et 90-705 : portant sur la création du diplôme d'état de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale.
- ✘ Décret 84-710 : fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer certains actes d'électroradiologie médicale.
- ✘ Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale
- ✘ Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

- ✧ Loi n°2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009
- ✧ Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

En ce qui concerne la formation des MER :

- ✧ Circulaire DHOS/P 2 n° 2003-376 du 28 juillet 2003 relative aux indemnités de stage versées aux étudiants manipulateurs d'électroradiologie médicale préparant le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMERM) et le diplôme de technicien supérieur (DTS)
- ✧ Arrêté du 31 août 2004 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées aux candidats titulaires d'un diplôme extracommunautaire de manipulateur d'électroradiologie médicale sollicitant l'exercice de la profession en France en vue de la préparation du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- ✧ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur
- ✧ Arrêté du 25 août 2010 portant diverses dispositions modificatives relatives aux études paramédicales et tirant les conséquences de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et au territoire
- ✧ Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- ✧ Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- ✧ Arrêté du 3 mai 2013 modifiant l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- ✧ Arrêté du 9 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- ✧ Arrêté du 23 septembre 2014 relatif à la création d'une annexe « Supplément au diplôme » pour les formations paramédicales d'infirmier, d'ergothérapeute, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et d'infirmier anesthésiste
- ✧ Arrêté du 9 août 2016 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- ✧ Règlement intérieur et règlement des études de l'IFMEM mis à jour en 2023.

3.2 Contexte sanitaire et social

Un système de santé confronté à de multiples mutations :

La France se place en quatrième position pour l'espérance de vie à la naissance (78 ans en moyenne) et en première position pour l'espérance de vie à 65 ans (16 ans pour les hommes, 20 ans pour les femmes). Cette évolution accentue la prévalence des maladies chroniques et provoque une augmentation sensible des personnes dépendantes. La prise en charge des personnes atteintes de maladies complexes impose une plus grande coopération entre les professionnels de santé. L'augmentation des pathologies chroniques est aussi liée à nos modes de vie, d'où la mise en œuvre de nombreuses actions de prévention impliquant les professionnels de santé dont les MER.

Les progrès scientifiques et technologiques bouleversent les pratiques médicales et l'organisation des soins. A titre d'exemple, la télémédecine, en plein essor, doit s'appuyer sur l'interprofessionnalité et la complémentarité des compétences. L'acquisition de nouvelles compétences pour répondre

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

aux besoins du terrain professionnel et le développement des compétences collaboratives doivent avoir une place importante dans le projet pédagogique.

« La transformation de notre système de santé, son avenir se construiront avec les professionnels. Ceux-ci ont en commun le choix du service aux autres, l'exigence et les responsabilités qui en résultent. Ils sont au front de la transition épidémiologique et des enjeux du vieillissement de la population. Ils sont forts de leurs compétences et moteurs des progrès de la science et des techniques. »²

Le contexte de crise économique a entraîné une mutation organisationnelle dans un objectif d'efficacité pour mieux contrôler l'augmentation des dépenses de santé.

Face à la crise sanitaire, les MERM ont fait partie des soignants en première ligne pour le diagnostic de la COVID 19. Ils ont su se mobiliser et s'adapter rapidement. Leurs compétences soignantes et technologiques au service des patients atteints de le COVID-19 sont déterminantes dans la gestion de cette pandémie.

Enfin, dans un contexte d'évolution des droits des patients et de savoir médical médiatisé, la place de l'utilisateur a évolué vers de nouvelles exigences d'information, de participation et de partage. Cette mutation des comportements impose aux professionnels de santé une nouvelle donne relationnelle. Dans sa recommandation de juillet 2020³, la Haute Autorité de Santé reconnaît et valorise le rôle et les missions des patients :

« Il est recommandé aux universités et instituts de formation (IRTS, IFSI, etc.) d'encourager et de soutenir l'engagement des personnes concernées dans la formation initiale et tout au long de la vie des professionnels de santé et du travail social. ».

Un projet de partenariat avec le Département Universitaire des Patients Grenoble Alpes (DUPGA) est mis en place depuis la rentrée 2021. Le patient étant au cœur des intentions pédagogiques de l'IFMEM, il semble logique et pertinent que des patients experts puissent délivrer des messages, apporter leurs points de vue et leur expérience à différents temps de la formation.

3.3 Contexte institutionnel:

Le projet d'établissement 2023-2027

Dans son projet, le CHUGA réaffirme l'importance de la formation initiale et continue des professionnels de santé : « La formation des étudiants au sein du CHUGA est une mission majeure des équipes hospitalo-universitaires. Elle implique une forte et constante implication de l'ensemble du personnel et ne doit pas apparaître comme une variable d'ajustement liée à un contexte financier contraint ». Les coopérations entre les lieux de stage et les instituts de formation sont centrales pour favoriser une alternance intégrative.

Intégration de l'IFMEM au sein de l'IFPS:

L'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) regroupe depuis juin 2019 en un même lieu d'enseignement, dans un nouveau bâtiment situé sur le Campus universitaire, les trois premières années des études de l'UFR de médecine, de l'UFR de pharmacie, du département de maïeutique et les sept instituts de formation paramédicale de niveau licence ou master du CHU

² Avant-propos de la feuille de route de la grande conférence de la santé. « Accompagner le progrès en santé : nouveaux enjeux professionnels ». Conseil économique, social et environnemental, Paris, 11 février 2016.

³ Recommandations HAS « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire ». Validée par le Collège le 23 juillet 2020

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Grenoble Alpes : cadres de santé, infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, kinésithérapeutes, manipulateurs radio, puéricultrices.

Former ensemble des professionnels amenés à travailler ensemble, c'est l'approche pédagogique novatrice de l'IFPS. Le challenge des années à venir sera de construire un projet pédagogique commun.

3.4 Un métier en évolution

Le décret d'actes⁴ révisé en 2016 a mis en concordance la réalité des pratiques et la réalité du droit. Il a introduit plus d'autonomie dans la réalisation des actes des MER et surtout il a élargi notamment leur champ d'action à l'échographie et l'imagerie interventionnelle. En effet, ils peuvent désormais exercer des missions, sous la responsabilité d'un médecin, mais sans forcément sa présence.

Un changement qui ouvre de nouvelles voies d'organisation des services d'imagerie, notamment de télé-imagerie.

Le décret introduit trois niveaux de responsabilités selon les actes à effectuer:

- présence médicale non nécessaire
- présence médicale à même d'intervenir
- présence médicale effective. Le MER étant alors assistant du médecin.

La présence médicale pouvant être celle d'un radiologue, d'un radiophysicien en radiothérapie ou d'un (radio) pharmacien en médecine nucléaire ou de tout autre médecin de la spécialité concernée.

L'introduction de la fonction de "dosimétriste"

Correspondant aux tâches attribuées au métier de dosimétriste dans la définition provisoire publiée sur le répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie de la fonction publique hospitalière: "Préparer et planifier les traitements par radiations ionisantes en lien avec le physicien médical et le médecin prescripteur. Mettre en œuvre les outils permettant le calcul des doses de rayonnements ionisants afin d'optimiser les doses reçues par le patient et de protéger les tissus sains"

Une formation complémentaire validante a été élaborée. La dosimétrie sera une spécialité du métier socle MER afin de marquer son ancrage dans le soin. La durée de la formation sera de deux semestres et « serait » accessible à partir d'une expérience de deux ans minimum comme manipulateur en radiothérapie. Nous attendons la validation du projet par les autorités compétentes.

Un champ d'action qui s'élargit

Le décret introduit aussi une ouverture possible du recueil du signal et des images en échographie sous condition d'un titre ou d'un diplôme dont la liste n'est pas encore fixée. Par ailleurs, le MER pourra aussi désormais assurer des actes d'imagerie interventionnelle. De plus, il peut à présent, sous l'autorité technique d'un pharmacien, aider à la préparation, reconstitution ou mise en forme appropriée à leur utilisation des médicaments radiopharmaceutiques.

La parution au Journal Officiel du 30/05/21 de 3 protocoles de coopération concernant les MERM formés à la réalisation d'actes d'échographie diagnostique et les médecins radiologues, nucléaires ou vasculaires concrétise l'ouverture du champ des compétences des MERM introduite par le décret d'actes de 2016.

³ Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale. Application de l'article 208 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, il modifie le code de la santé publique et est entré en vigueur le 7 décembre 2016.

4. Les valeurs et finalités de la formation

Conformément au référentiel de formation, les finalités de la formation sont de permettre à l'étudiant de devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, de développer des ressources pour préparer son projet professionnel, d'apprendre à reconnaître ses émotions, tout en respectant une éthique professionnelle.

Le projet pédagogique doit prendre en compte le contexte pour former des futurs professionnels capables de s'adapter et répondant aux besoins du système de santé actuel.

Il permet d'exposer l'organisation générale de la formation et les modalités pédagogiques mises en œuvre. Il se fonde sur les textes officiels, le programme de formation des manipulateurs d'électroradiologie (MER) et les valeurs partagées par l'équipe pédagogique.

« L'objectif principal de l'Institut de Formation des Manipulateurs est de former des professionnels de santé prenant en compte la singularité de la personne soignée, maîtrisant parfaitement les techniques d'imagerie et de traitement, responsables et capables de s'adapter aux évolutions du contexte.

*L'étudiant est amené à devenir un praticien **autonome, responsable et réflexif**, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri-professionnelle.*

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il construit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel. L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il développe une éthique professionnelle et acquiert progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction. »⁵

4.1 Les valeurs de l'IFMEM

Les valeurs qui sous-tendent cette profession et qui nous tiennent particulièrement à cœur, sont des valeurs humanistes.

Ce sont des valeurs fondamentales pour le développement des compétences relationnelles nécessaires à la qualité de la prise en soins des patients, à la qualité des collaborations au sein d'équipes pluri - professionnelles.

A ce titre, **l'écoute**, le **respect**, la **confiance**, **l'équité**, **l'intégrité**, **la tolérance** et la **considération** déterminent la qualité du rapport à l'autre. Ces valeurs fondamentales pour les soignants, le sont aussi pour tout citoyen et l'équipe de l'IFMEM se doit de les faire vivre dans sa relation aux étudiants.

En plus des valeurs morales, l'exigence de compétences s'impose à tout professionnel de santé. Le projet pédagogique est au service du développement des compétences nécessaires à la pratique professionnelle ainsi que de l'identité professionnelle des étudiants en formation.

4.2 Accompagner le processus de professionnalisation

Le parcours de formation devra favoriser le développement de ces trois dimensions interdépendantes du futur professionnel :

⁵ Référentiel de formation

✧ **L'autonomie :**

Elle se construit tout au long de la formation en permettant à l'étudiant d'acquérir les savoirs qui soutiennent l'action et de multiplier les situations d'apprentissage où il devra mobiliser ses ressources pour répondre de manière adaptée à une situation donnée.

L'équipe pédagogique et les équipes de terrain doivent accompagner l'étudiant vers l'intégration des règles, des normes sociales, des attitudes et comportements définissant les professions soignantes. Cependant, chaque individu fera ses propres choix parmi les « bonnes manières » de faire.

Etre un professionnel autonome pourrait se traduire par agir de façon adaptée en ayant intériorisé les règles en vigueur dans le respect des autres et en ayant fait ses propres choix.

L'autonomie de l'étudiant devra être également stimulée par le dispositif de formation en lui fournissant des conditions favorables pour qu'il devienne acteur de sa formation.

Dans le champ de la psychopédagogie, « l'autonomie est à entendre comme un des éléments fondateurs et constituants de la responsabilité. » (Robert Lafont, 1973, Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant).

✧ **La responsabilité :**

Elle se définit en droit comme l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes, du fait du rôle et des charges qu'elle doit assumer, et d'en supporter toutes les conséquences.

Le champ des responsabilités du manipulateur est très vaste : il doit mettre en œuvre les conditions optimales d'accueil du patient en amont de son arrivée, il est responsable de la qualité des soins et de la sécurité du patient pendant toute la durée de l'examen mais aussi après en sachant lui donner les conseils nécessaires.

Tous les éléments théoriques entrant en jeu dans la responsabilité juridique et morale du futur professionnel doivent être abordés durant la formation.

Un travail réflexif sur la responsabilité de l'étudiant et du professionnel sera abordé à divers moments de la formation.

La prise de responsabilité de l'étudiant en stage est graduée en fonction du niveau d'apprentissage et de ses capacités.

✧ **La réflexivité**

Selon Pierre PASTRE, « On a pu constater qu'on apprend tout autant par l'analyse de son activité que par l'exercice de cette activité. Il est même vraisemblable que pour certains éléments constitutifs de l'activité, notamment ce qui relève de la conceptualisation dans l'action, on apprend beaucoup plus après l'action, au moment de l'analyse, que pendant l'action ». ⁶

La simulation et l'analyse de situation sont utilisées comme des moyens pédagogiques et des outils de professionnalisation permettant le développement de compétences (mobilisation de savoirs théoriques dans l'action et prise de recul) et la production de connaissances sur l'action (adaptations des pratiques).

D'autre part, pour faire face à des situations de travail complexes et pour améliorer ses pratiques, le manipulateur doit avoir recours à la pensée réflexive de manière régulière. La pratique réflexive est donc aussi une réelle posture professionnelle qui doit être induite lors de la formation.

⁶ Pierre Pastré, Patrick Mayen et Gérard Vergnaud, « La didactique professionnelle », Revue française de pédagogie [En ligne], 154 | janvier-mars 2006, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 30 septembre 2017.
URL : <http://rfp.revues.org/157> ; DOI : 10.4000/rfp.157

4.3 Acquérir les compétences du métier

Conformément au référentiel de compétences, l'institut se donne pour objectif de dispenser des enseignements visant l'acquisition des compétences suivantes :

- 1) Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.
- 2) Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins
- 3) Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique
- 4) Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public
- 5) Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins
- 6) Conduire une relation avec la personne soignée
- 7) Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles
- 8) Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé
- 9) Informer et former
- 10) Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles

Chacune de ces compétences est transversale et se construit au fil des 3 années de formation et elle est reliée à une ou plusieurs unités d'enseignement. Le dispositif de formation est basé sur le modèle de l'alternance intégrative qui met en interaction la théorie et la pratique à l'institut et en stage.

Elle met en synergie la formation en institut, la formation en stage et l'autoformation. C'est le maillage entre ces 3 pôles qui permettra le développement des compétences professionnelles.

4.4 Développer une identité professionnelle

Nous définissons le manipulateur radio comme un soignant évoluant dans un environnement de très haute technicité. Les deux principaux pôles de la formation sont donc d'une part la qualité de la prise en soins du patient et d'autre part la maîtrise de la technologie. Le patient est au centre des attentions, la machine n'est qu'un moyen au service de la santé du patient.

Les valeurs soignantes et humanistes telles que le respect, la bienveillance, la tolérance et la confiance sont donc au cœur de notre dispositif de formation. Leur appropriation est indispensable pour le développement de l'identité et de l'engagement professionnels. Elles servent de référence pour aborder la relation soignant-soigné et la collaboration avec les autres professionnels.

L'enseignement du soin repose sur la pensée holistique avec l'approche globale du patient pour que le futur professionnel sache prendre en compte toutes ses dimensions et non pas uniquement un organe, une pathologie ou un examen.

4.5 De l'autoévaluation à l'autoformation

Le développement de l'autonomie est une composante du processus d'apprentissage. L'autonomie recherchée pour les étudiants dans le projet de formation vise le développement de leurs capacités en autoformation car au terme de la formation l'étudiant ne sera devenu qu'un professionnel débutant qui devra non seulement entretenir ses acquisitions mais aussi en développer de nouvelles tout au long sa vie professionnelle. Il s'agit de former des têtes bien faites, capables d'adaptation en

leur donnant accès à un socle de connaissances et de compétences qui sera développé pendant l'exercice professionnel.

Durant la formation, l'auto questionnement induit par la démarche réflexive et l'entraînement à l'autoévaluation, mènent à l'autoformation. De la même manière, le portfolio vise à développer l'autonomie du futur professionnel dans sa démarche d'identification de ses besoins. Il l'encourage à planifier ses activités d'apprentissage à partir de tâches professionnelles authentiques auxquelles il est exposé et à s'autoévaluer, dans une démarche de pratique critique et réflexive.

Par ailleurs, le dispositif de formation doit fournir des conditions optimales au développement de cette autonomie en proposant un environnement riche et stimulant, en favorisant des temps de paroles, de réflexion et de confrontation aux autres.

Au cours de la formation, « l'autonomisation » se traduit comme un transfert vers l'étudiant des décisions relatives à son apprentissage. L'étudiant apprend à autoévaluer ses acquis et ses besoins pour définir ses objectifs, gérer l'apprentissage à son rythme, choisir des ressources autres que celles proposées à l'institut.

Apprendre à apprendre est une compétence transversale à acquérir en formation et à mettre en œuvre tout au long de l'exercice professionnel.

5. Les choix pédagogiques

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation de Manipulateurs de Grenoble vise:

- à introduire une démarche réflexive dans les enseignements: exploitation des retours de stage, travaux dirigés, travail d'initiation à la recherche avec développement de l'esprit critique.
- à rendre l'étudiant de plus en plus acteur de sa formation en l'amenant à utiliser des capacités d'autoformation et d'autoévaluation.
- à permettre un suivi et un parcours individualisé.

5.1 Les unités d'enseignements (UE et UI)

Les enseignements ont été construits en respectant au mieux la maquette de formation et nécessite de démarrer l'enseignement de la plupart des modalités dès la première année.

Une première période d'enseignement, dite socle de base, avant la première mise en stage comprend 9 semaines de cours avant l'alternance.

Les UE thématiques comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, ainsi que des modalités et critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens. La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants. Les savoirs qui les composent sont ancrés dans la réalité et actualisés. Du temps personnel est prévu pour chacune d'entre elles.

Les UI sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs ou MER en exercice, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

A l'exception du semestre 1, dans chaque semestre est placée une unité d'intégration. Les savoirs et savoir-faire mobilisés dans cette unité ont été acquis lors du semestre en cours ou des semestres antérieurs. Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont ceux en relation avec la ou les compétences citées. Les UI doivent permettre à l'étudiant d'utiliser des concepts et de mobiliser un ensemble de connaissances. L'unité d'intégration 6.5 doit permettre de réaliser un travail d'initiation à la recherche, à travers un mémoire permettant de réinvestir les acquis méthodologiques de l'unité d'enseignement 5.3 (Initiation à la recherche).

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Les acteurs : les enseignements sont dispensés par les formateurs permanents de l'Institut mais aussi par un nombre très important de vacataires : des enseignants universitaires, des professionnels médicaux, paramédicaux et autres exerçant au CHUGA ou dans d'autres structures publiques ou privées.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et adaptées à chaque type d'enseignement. Elles sont réinterrogées et ajustées chaque année lors de réunions de l'équipe pédagogique.

L'évaluation : les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen suivies le cas échéant de sessions de rattrapages.

Les partiels de la première session d'examen sont organisés en décembre-janvier pour les semestres impairs et en mai-juin pour les semestres pairs. Quelques unités d'enseignement font l'objet de partiels anticipés ou de notes de contrôles continus.

La commission semestrielle d'attribution des crédits, sous la responsabilité de la directrice, composée des formateurs référents, du conseiller scientifique représentant de l'enseignement universitaire et de deux tuteurs de stage prononce les résultats et la validation des unités d'enseignement et des stages pour les semestres 1 à 5. La session de rattrapages est organisée dans les semaines suivant la publication des résultats.

5.2 La formation clinique en stage

L'enseignement clinique des étudiants s'effectue au cours de périodes de stage dans les milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes de stages temps plein alternent avec les périodes d'enseignement en Institut favorisant ainsi la construction de compétences professionnelles et la connaissance de la personne soignée, élément déterminant dans le développement des valeurs professionnelles.

5.2.1 La gestion et l'organisation des stages

La gestion : Samy KASSAMA est chargé de construire les parcours de stage des étudiants des trois promotions. En cas de redoublement, d'interruption ou de reprise de scolarité le parcours de stage sera réévalué au cas par cas.

Les visites de terrains sont réparties entre les formateurs en fonction des modalités et domaines d'activité.

L'organisation : En prenant en compte les durées minimales des huit types de stage inscrits dans l'annexe 3 du référentiel de formation, les choix pédagogiques de l'Institut, les possibilités d'accueil en stage, l'alternance a été déclinée selon les principes suivants :

✦ 1^{ère} année :

- 2 stages de soins (3 semaines et 4 semaines)
- 2 stages d'imagerie de projection (3 semaines et 4 semaines)

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

✧ 2^{ème} :

- Un stage de soins au bloc opératoire (2 semaines)
- 1 stage sur chacune des modalités suivantes : IRM, TDM, médecine nucléaire et radiothérapie (3 semaines minimum).
- 1 stage sur une des modalités suivantes : explorations fonctionnelles, imagerie vasculaire et interventionnelle, imagerie de projection.

✧ 3^{ème} année :

- 1 stage sur chacune des modalités suivantes : IRM, TDM, médecine nucléaire et radiothérapie (3 semaines minimum).
- 1 stage sur chacune des modalités non réalisées en 2^{ème} année (explorations fonctionnelles, imagerie vasculaire et interventionnelle, imagerie de projection).
- 2 stages optionnels de 4 semaines chacun organisés en fonction du projet professionnel de l'étudiant.

Les stages sont donc souvent de courte durée (3 ou 4 semaines) et demandent aux étudiants des capacités d'adaptation importantes. Ce rythme d'alternance favorise les retours sur la pratique, la réflexion et le questionnement et permet d'effectuer deux périodes de stage sur les modalités suivantes : IRM, TDM, médecine nucléaire et radiothérapie en 2^{ème} et 3^{ème} année, soin et imagerie de projection en 1^{ère} année.

Les stages s'effectuent au CHU de Grenoble Alpes, dans des établissements publics et privés de l'agglomération grenobloise, de l'arc alpin et le sud de la région Rhône-Alpes ainsi que dans des cabinets d'imagerie médicale.

Les étudiants peuvent effectuer des stages en 2^{ème} et 3^{ème} année dans leur région d'origine ou dans une autre région en fonction de leur projet professionnel. Après validation par la responsable des stages et la Directrice, les conventions sont établies.

5.2.2 La validation des stages

L'étudiant s'autoévalue tout au long du stage à l'aide de fiches navettes d'autoévaluation des compétences, des actes et activités.

A l'issue de chaque stage, les **responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions** des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés **dans le portfolio**.

L'évaluation porte sur :

- des résultats directs de l'activité (Exemple : Fonctionnalité de l'équipement)
- la façon de procéder dans la réalisation de l'activité (Exemple : Utilisation adéquate des outils et des règles professionnelles pour le recueil d'informations)
- la compréhension / l'explicitation de l'acte réalisé : « je sais expliquer pourquoi je fais comme cela » (Exemple : Le candidat explicite sa démarche d'analyse des causes d'une anomalie).

Les indicateurs peuvent être :

- Qualitatifs : exemple : Fiabilité, exactitude, exhaustivité et pertinence des informations recueillies
- Quantitatifs : exemple : Nombre d'erreurs dans les contrôles réalisés

Le formateur de l'institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose à la commission d'attribution des crédits de formation la validation du stage.

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- L'étudiant a réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut pas être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation (12 jours par semestre) ;
- L'étudiant a analysé des activités rencontrées en stage, il en a inscrit les éléments sur le portfolio ;
- L'étudiant a mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations ;
- L'étudiant a validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

En cas de difficulté, un entretien entre le tuteur ou le maître de stage, le formateur de l'institut de formation et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres de la commission d'attribution des crédits de formation.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

Le portfolio est un outil destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences au cours des stages. Il est centré sur l'acquisition des compétences lors de la réalisation des activités et des actes professionnels. Pour le tuteur et les formateurs, il est un outil de lisibilité et un guide. Pour l'étudiant, il doit permettre de mieux organiser et évaluer sa progression. C'est un outil de l'alternance.

Les objectifs principaux de cet outil sont de :

- Favoriser une analyse de la pratique qui s'inscrit dans une démarche de professionnalisation
- Permettre au(x) formateur(s) intervenant dans le parcours de formation et au tuteur de stage de coordonner leurs interventions ;
- Positionner ce qui a été appris au regard de ce qui est exigé en terme de niveau de fin de formation.

5.2.3 L'agrément et l'évaluation des stages

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants.

Pour tout nouveau terrain d'accueil en stage, le responsable de la structure ou du service doit renseigner une fiche spécifique pour recueillir les principaux éléments liés au stage. Une visite d'un membre de l'équipe pédagogique sera prévue pour rencontrer l'équipe du terrain d'accueil en stage de la région Auvergne Rhône Alpes. Si le lieu de stage est trop éloigné géographiquement, un entretien téléphonique sera programmé.

Un stage est considéré comme « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de l'encadrement de l'étudiant et de la mise à disposition des ressources en terme de matériel, professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Un guide d'encadrement des étudiants comprenant une charte d'encadrement et une maquette d'élaboration d'un livret d'accueil sont proposés aux responsables de l'encadrement des étudiants au cas où ces documents ne seraient pas encore élaborés par la structure d'accueil.

Hormis pour le CHUGA, établissement support de l'IFMEM, chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite signée par l'IFMEM, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

Chaque retour de stage fait l'objet d'un entretien entre l'étudiant et sa référente pédagogique, sur rendez-vous, pour accueillir entre autres, les éléments liés au stage dont des retours sur les conditions d'accueil et d'encadrement.

La liste des lieux de stage est en annexe 1 de ce document.

5.3 L'alternance

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des **compétences** requises pour l'exercice des différentes activités du métier de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Le référentiel de formation **met en place une alternance** entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

Le dispositif de formation permet une interaction constante entre les apprentissages théoriques et pratiques. Il met en synergie la formation à l'institut, la formation en stage et l'autoformation favorisant le développement des compétences professionnelles. Les MER en exercice participent à la formation des étudiants en stage mais également à l'IFMEM, permettant ainsi aux étudiants de bénéficier d'enseignements au plus près de la réalité actuelle du terrain professionnel.

La formation est structurée autour de **l'étude de situations** donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage** :

- « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est **organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises**. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le portfolio.

5.4 L'accompagnement pédagogique

5.4.1 Les principes du suivi pédagogique

En cohérence avec le projet pédagogique de l'Institut, le suivi pédagogique est conçu comme un travail d'accompagnement, de guidance, un cheminement avec et pour l'étudiant.

Il est l'occasion de moments privilégiés d'écoute, d'échanges, dans une confiance et un respect mutuels.

La confidentialité des informations échangées est à la discrétion de l'étudiant, le secret peut être levé et partagé avec l'équipe à sa demande.

La dimension professionnalisante du suivi pédagogique est affirmée, en s'appuyant notamment sur la conviction des capacités d'apprentissage de l'étudiant, le développement du sens des responsabilités, de l'engagement et de l'autonomie.

Le suivi pédagogique participe à la construction identitaire des futurs professionnels de santé et permet dans l'individualisation des parcours de formation d'étudier et baliser avec l'apprenant la poursuite du cursus, dans une logique de progression.

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Moment d'échanges et de bilans, il s'appuie sur les outils de suivi, tels le portfolio et les différentes évaluations théoriques et pratiques.

C'est un moyen pour l'étudiant, avec l'aide du formateur, d'éclaircir des situations difficiles et d'orienter ses choix.

Des entretiens sont programmés par l'Institut à chaque retour de stage et d'autres peuvent être organisés à la demande de l'étudiant, des formateurs ou de la direction. Ces rendez-vous sont préparés dans des conditions optimales de confort et de disponibilité pour faciliter les échanges.

L'étudiant est suivi pendant la durée de ses études, si possible, par le même formateur, des entretiens hors binôme peuvent aussi être organisés.

La promotion est donc divisée en quatre groupes, le suivi des étudiants de chaque groupe est assuré par une formatrice en individuel mais également en séance collective.

Chaque retour de stage fait l'objet d'un entretien avec la référente pédagogique, sur rendez-vous, pour recueillir les éléments liés au stage, faire le bilan des objectifs et tracer la progression des compétences.

C'est l'occasion également pour l'étudiant de faire part d'éventuelles difficultés dans son parcours. Des réunions de synthèse en équipe sont organisées après les périodes d'entretiens individuels, les informations échangées participent à une meilleure connaissance des étudiants par l'équipe pédagogique et concourent à la promo vigilance inscrite dans le projet pédagogique

5.4.2 L'accompagnement spécifique

Un accompagnement différencié permet la mise en œuvre de dispositifs particuliers en fonction de certaines spécificités :

- Dispenses d'UE ou de semestres : les situations sont traitées lors de la réunion de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
- Etudiants en situation de redoublement ou de reprise d'études après interruption d'études ou de césure: un contrat est établi par le référent pédagogique et l'étudiant lors d'un RDV dédié en début d'année. Ce contrat est signé par les deux parties ainsi que la directrice de l'IFMEM.
- Sportifs et artistes de haut niveau : un aménagement de la formation peut être accordé par la directrice après consultation du formateur responsable d'année et sur demande motivée de l'étudiant. Les conditions de formation étant alors consignées dans un contrat pédagogique signé par les trois parties.
- Etudiants en situation de handicap : les étudiants à besoins spécifiques doivent fournir un certificat émanant d'un médecin agréé SDH. Les dossiers sont étudiés lors d'une commission dédiée et commune avec l'IFSI de l'IFPS. Des aménagements sont alors proposés à l'étudiant.

5.4.3 Stratégie de prévention des ruptures de parcours

- L'organisation d'un suivi pédagogique régulier avec un formateur référent sur les 3 ans permet un suivi de la progression de l'étudiant une recherche de remédiations en cas de difficultés.
- Le logiciel de gestion de la scolarité Forméis (Société EPSILON) permet un suivi global du parcours de l'étudiant UNCESS permet un accès à toutes les ressources pédagogiques à tout

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

- moment depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette. Des exercices d'entraînement sont également à disposition des étudiants.
- Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, des cours et TD de soutien sont proposés.
 - La promovigilance à l'ordre du jour de chaque staff hebdomadaire et permet d'aborder en équipe, l'actualité, les difficultés et les réussites individuelles et collectives des étudiants.
 - L'élaboration d'un contrat pédagogique en cas de redoublement ou de réintégration après une interruption d'études permet d'individualiser le parcours de formation en ciblant les besoins spécifiques de l'étudiant.
 - Une communication privilégiée avec les tuteurs de stage permet un meilleur suivi des étudiants en difficulté et la mise en place de solutions de remédiation.
 - Les critères de sélectivité ont été repensés en 2020 pour favoriser le recrutement des étudiants présentant le bon profil pour réussir la formation. La bonne personne à la bonne place est le meilleur moyen de prévenir les ruptures de parcours.

6.Stratégie de développement de l'offre numérique

Depuis l'intégration de l'IFMEM à l'IFPS sur le site du campus de Saint Martin d'Hères en juin 2019, l'offre numérique à disposition des étudiants s'est considérablement développée.

- Les salles d'enseignement sont toutes équipées d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'un système audio.
- Deux salles informatiques sont équipées de 16 postes chacune.
- Une plateforme numérique dédiée : UNESS Formation (portée par toutes les facultés de médecine de France). Celle-ci permet d'accéder à toutes les ressources d'enseignement de la formation, des ressources documentaires, des liens vers des ressources extérieures, diverses activités et des forums.
- Un accès à l'intranet du CHUGA depuis les ordinateurs du CHUGA et de l'IFPS qui comporte notamment une base de connaissances et une gestion documentaire électronique qui comporte toutes les procédures du CHUGA.
- Un accès à l'intranet de l'UGA qui inclut de nombreux services numériques comme ADE (emploi du temps), Microsoft Office 365, Evento (planifier une réunion), Filesender (échange de fichiers volumineux), zoom (système de visioconférence), Digiposte (coffre-fort numérique personnel) ...
- Une boîte mail CHUGA et UGA (zimbra)
- SIDES UNESS Evaluation est en cours de mise en œuvre pour une utilisation effective début 2024. Il s'agit d'une plateforme conçue pour la réalisation d'épreuves formatives et sommatives.
- La plateforme Myrian de la société Intrasense met à disposition des étudiants MER les meilleurs outils de traitement d'images pour l'enseignement de la radiologie et de l'anatomie. Elle permet de réaliser des travaux pratiques et des enseignements intégrant l'image médicale professionnelle.

7.L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique fait l'objet de plusieurs modalités.

✧ Au sujet de la satisfaction des étudiants :

- Le projet pédagogique est présenté par la directrice à la rentrée et sa mise en œuvre est présentée par le formateur référent en début de chaque semestre. Les documents de présentation sont à disposition des étudiants sur la plateforme numérique. Ils peuvent s'y référer en cas d'écart ou de désaccord.
- Un bilan quantitatif et qualitatif est réalisé par les formateurs référents d'année à chaque fin de semestre avec
- Le bilan annuel est présenté à l'ICOGI en novembre de l'année suivante
- Lors du suivi pédagogique individuel, les étudiants sont invités à donner leur avis sur la période écoulée depuis le RDV précédent (enseignements, partiels, stage).
- Des espaces de régulation peuvent être demandés par les étudiants, l'équipe pédagogique et la directrice qui en fixe les modalités.

✧ Au niveau institutionnel :

- Des rencontres sont régulièrement organisées avec les partenaires de formation (université, terrains de stage, intervenants...) afin de recueillir leurs appréciations.
- Un bilan d'admission est réalisé chaque année fin septembre
- Des bilans d'insertion professionnelle sont réalisés à 3 mois et à 15 mois du Diplôme d'Etat (type d'emploi, contrat, durée, lieu d'exercice...).
- Ces bilans font l'objet d'une enquête nationale par le Comité d'Harmonisation des Centres de Formation MERM, présentée lors des journées Françaises de Radiologie à Paris en octobre (taux d'emploi et bilan sur le plan national).
- Les visites des formateurs en cours de stage permettent de recueillir l'avis des acteurs de l'encadrement en stage sur les compétences des étudiants de l'IFMEM. La fidélité des différents terrains de stage est un indicateur important de la confiance accordée à IFMEM.
- Les résultats semestriels et de fin d'année après la réunion de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) permettent d'identifier plusieurs indicateurs : taux de redoublement et d'exclusion, nombre d'étudiants en difficulté, taux de réussite par UE, écarts de notes...
- Le taux de réussite au diplôme d'état.
- Le nombre d'évènements indésirables
- Le logiciel de la scolarité WINIFMER permet aussi de faire des statistiques et de présenter des résultats individuels et collectifs.

✧ Au niveau organisationnel :

- Le staff hebdomadaire réunissant la direction, l'équipe pédagogique et administrative permet d'aborder d'éventuels problématiques fonctionnelles et/ou pédagogiques rencontrées depuis la réunion précédente et l'actualité de la semaine suivante.
- La promovigilance est à l'ordre du jour de chaque staff. Il permet d'aborder des situations individuelles des étudiants et de transmettre des retours des étudiants le cas échéant.

**Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique
Manipulateur d'Electroradiologie Médicale**

Annexe 1 : La liste des lieux de stage

Nom Etablissement	Catégorie	Statut	Secteur	Adresse	Suite	Code postal	Ville
Centre Hospitalier de VOIRON - Bloc Gynéco		Public	Hospitalier	14 route des Gorges		38506	VOIRON CEDEX
Centre d'Imagerie Médicale du MONT- BLANC		Privé	Extra-Hospitalier	116, rue de la Paix		74700	SALLANCHES
Clinique Générale d'Annecy		Privé	Hospitalier	4 Chemin Tour la Reine		74000	ANNECY
IMAPOLE LYON-VILLEURBANNE		Public	Hospitalier	158 Rue Léon Blum		69100	VILEURBANNE
Médecine Nucléaire de la Doua		Privé	Autres	48 avenue Condorcet		69100	VILEURBANNE
C H U Grenoble-Alpes		Public	Hospitalier	B.P. 217		38043	GRENOBLE CEDEX 09
C.H. Albertville - Moutiers		Public	Hospitalier	253 Rue Pierre de Coubertin	BP 126	73208	ALBERTVILLE CEDEX
C.H. de Bourg en Bresse - Hôpital de FLEYRIAT		Public	Hospitalier	900 route de Paris	BP 401	01012	BOURG EN BRESSE CEDEX
C.H.U.G.A.		Public	Hospitalier	Ophtalmo - Neuro	Grenoble cedex 09 - Tél 04.76.76.53.58	38043	GRENOBLE
CABINET INFIRMIERE - Maud PHILIPPON		Public	Hospitalier	7 rue Valentin		07800	LA VOULTE SUR RHONE
CENTRE D'IMAGERIE NUCLEAIRE (CIN) Annecy		Privé	Extra-Hospitalier	Le Périclès B,	Allée de La Mandallaz	74370	METZ-TESSY
CENTRE MEDICAL DE MORZINE		Privé	Extra-Hospitalier	878 R	Route de la Plagne	74110	MORZINE
CH Albertville Moûtiers		Public	Hospitalier	43 rue de l'école des Mines	BP 207	73604	MOÛTIERS CEDEX
CH BOURGOIN JALLIEU PIERRE OUDOT		Public	Hospitalier	30 avenue du Médipôle		38300	BOURGOIN JALLIEU
CH Haute Gironde BLAYE		Public	Hospitalier	97 rue de l'Hôpital	BP90	33394	BLAYE
CH ROANNE		Public	Hospitalier	28 rue de Charlieu		42300	ROANNE
CHU Arnaud-de-Villeneuve		Public	Hospitalier	317 avenue du Doyen Gaston Giraud		34090	MONTPELLIER
CHU Grenoble Alpes - GRENOBLE CEDEX 9		Public	Hospitalier				
CHU Grenoble Alpes - SSR/HTC		Public	Hospitalier			38043	GRENOBLE
CHU NIMES		Public	Hospitalier	Rue du Pr. Debré		30029	NIMES CEDEX 9
CHU NIMES		Public	Hospitalier	Place du Pr Robert Debré		30029	NIMES CEDEX 9

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

CHU NIMES Carémeau	Hors Région	Public	Hospitalier	Rue du Professeur Debré		30029	NIMES CEDEX 9
CHU NIMES Carémeau		Public	Hospitalier	Rue du Professeur Debré		30029	NIMES CEDEX 9
CHU Sud Réunion		Public	Hospitalier	BP 350		97448	SAINT-PIERRE CEDEX
CHU TIMONE		Public	Hospitalier	224 rue Saint Pierre		13000	MARSEILLE
CHUGA - Chatin 1er		Public	Hospitalier	MICHALLON 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - Pédiatrique - HCE		Public	Hospitalier				GRENOBLE
CHUGA - BLOC CHIR MAIN		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC Digestif		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC MAXILO-FACIALE		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC Neuro-Chirurgie		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC ONCO B-C		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE EDEX
CHUGA - BLOC Orthopédie		Public	Hospitalier	13ème A		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC Orthopédie -		Public	Hospitalier	13ème C		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC Urologie		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - BLOC Vasculaire et Thoracique		Public	Hospitalier	Michallon 1er Etage		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - Bloc NEURO CHIR et ORL		Public	Hospitalier			38434	GRENOBLE
CHUGA - Bloc Urgences		Public	Hospitalier	Michallon 1er étage			
CHUGA - CURIM Nord		Public	Hospitalier	Michallon RDC Haut			
CHUGA - GASTRO A - B		Public	Hospitalier			38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - HCE		Public	Hospitalier				
CHUGA - Imagerie Nord - Echo		Public	Hospitalier	GRENOBLE CEDEX 09			
CHUGA - Imagerie Nord - Angio		Public	Hospitalier	Michallon RDC Haut			
CHUGA - Imagerie Sud		Public	Hospitalier	Avenue de Kimberley		38434	ECHIROLLES CEDEX
CHUGA - Médecine Nucléaire		Public	Hospitalier	CHU Grenoble - Nord			
CHUGA - Orthogériatrie - 13ème B		Public	Hospitalier	CHGA		38043	GRENOBLE CEDEX
CHUGA - Radiothérapie		Public	Hospitalier	Michallon RDC Bas			
CHUGA BLOC Gynécologie		Public	Hospitalier	HCE			GRENOBLE
CHUGA BLOC NEUROLOGIE		Public	Hospitalier			38000	GRENOBLE
Cabinet EVRARD Danyèle		Public	Hospitalier	99 rue Léon Blum		69100	VILLEURBANNE
Cabinet Radiologie St Ismier-X RAY Grésivaudan		Privé	Extra-Hospitalier	33, allée de Champrond	La Batie	38330	SAINT-ISMIER

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Cabinet d'Imagerie de CROLLES-X RAY Grésivaudan		Privé	Extra-Hospitalier	869, avenue Ambroise Croizat			38920	CROLLES
Cabinet d'imagerie - Meylan(groupe MAIL)		Privé	Extra-Hospitalier	42, avenue Plaine Fleurie			38240	MEYLAN
Cabinet d'imagerie Dr BARBIER		Privé	Extra-Hospitalier	38 Quai de France			38000	GRENOBLE
Cabinet de Radiologie des SOMMIERES		Public	Hospitalier	4, Rue de la Condamines			30250	SOMMIERES
Cabinet de radiologie de Pontcharra -X RAY Grésivaudan		Privé	Extra-Hospitalier	341 Avenue de la Gare			38530	PONTCHARRA
Cabinet du Centre (Groupe Le Mail)		Public	Hospitalier	3 avenue Felix Poulat			38000	GRENOBLE
Cabinet radiologique de Senozan-Groupe du Mail	Région	Privé	Extra-Hospitalier	16, crs Sénozan			38500	VOIRON
Centre d'imagerie nucléaire d'ANNECY		Privé	Extra-Hospitalier	Immeuble Le Périlès	B Allée de la Mandallaz Bouvarde	La	74370	METZ -TESSY
Centre Henri Becquerel		Privé	Hospitalier	Service des ressources humaines	1 rue d'Amiens		76000	ROUEN
Centre Hospitalier St Jean de Maurienne		Public	Hospitalier	179 rue du docteur GRANGE	CS20113		73302	SAINT JEAN DE MAURIENNE CEDEX
Centre Hospitalier de VIENNE		Public	Hospitalier	Montée du Docteur Chapuis	BP 127		38209	VIENNE CEDEX
Centre Hospitalier ALPES LEMAN (CHAL)		Public	Hospitalier	558 Route de Findrol	BP 20500		74130	CONTAMINE SUR ARVE
Centre Hospitalier ALPES-ISERE (CHAI)		Public	Hospitalier	3 rue de la Gare			38120	SAINT-EGREVE
Centre Hospitalier Annecy Genevois		Public	Hospitalier	1 avenue de l'Hôpital			7437	EPAGNY METZ-TESSY
Centre Hospitalier Emile Roux	Hors Région	Public	Hospitalier	12 boulevard DR André Chantemesse			43000	LE PUY EN VELAY
Centre Hospitalier Fabrice Marchiol DE LA MURE		Public	Hospitalier	62, rue des Alpes			38350	LA MURE
Centre Hospitalier Louis GIORGI		Public	Hospitalier	Avenue de Lavoisier	CS 20184		84104	ORANGE CEDEX
Centre Hospitalier Metropole Savoie		Public	Hospitalier	Rue Pierre et Marie Curie	BP 31125		73011	CHAMBERY CEDEX
Centre Hospitalier PIERRE OUDOT		Public	Hospitalier	30 avenue du Médipôle	BP 348		38317	BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Centre Hospitalier ST MARCELLIN		Public	Hospitalier	1 avenue Félix Faure			38160	SAINT MARCELLIN
Centre Hospitalier Universitaire		Public	Hospitalier	Groupe H.U. Carémeau	Place du Professeur Robert Debré		30029	NIMES CEDEX 9
Centre Hospitalier VALENCE		Public	Hospitalier	179 Bd Maréchal Juin			26000	VALENCE
Centre Hospitalier Victor Dupouy	Hors Région	Public	Hospitalier	69 rue du Lieutenant Colonel Prud'hom			95100	ARGENTEUIL
Centre Hospitalier YVES TOURAINE		Public	Hospitalier	Le Thomassin	205 rue du lieutenant Richard		38480	PONT DE BEAUVOISIN

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Centre Hospitalier de MACON		Public	Hospitalier	boulevard Louis Escande		71018	MACON
Centre Hospitalier de VOIRON		Public	Hospitalier	14, Route des Gorges		38506	VOIRON CEDEX
Centre Hospitalier des ESCARTONS		Public	Hospitalier	GHT des Alpes du Sud		05105	BRIANÇON CEDEX
Centre Hospitalier du BASSIN DE THAU		Public	Hospitalier	Boulevard Camille Blanc		34200	SETE
Centre Hospitalier rhumatologique d'URIAGE	Région	Public	Hospitalier	1750 route d'Uriage		38410	SAINT MARTIN D'URIAGE
Centre Hospitalier de Tourcoing		Public	Hospitalier	155 Rue du Président Coty	BP 619	59208	TOURCOING CEDEX
Centre OSCAR LAMBRET		Privé	Extra-Hospitalier	3, rue Frédéric Combemale	BP 307	59020	LILLE CEDEX
Centre d'imagerie Médicale GUSTAVE RIVET		Privé	Extra-Hospitalier	4, 6, Place Gustave Rivet		38000	GRENOBLE
Centre d'imagerie du DRAC - Groupe MAIL		Privé	Extra-Hospitalier	10, rue du Docteur Calmette		38000	GRENOBLE
Centre d'imagerie médicale SAINT JEAN		Privé	Hospitalier	5 bis rue Moquin Tandon		34090	MONTPELLIER
Centre d'imagerie médicale du GRESIVAUDAN		Privé	Extra-Hospitalier	233, rue Henri Fabre		38920	CROLLES
Centre de Radiologie CHAMPFEUILLET - VIMED		Public	Hospitalier	11 chemin des Essats		38500	VOIRON
Centre de Radiologie des Drs RACHIDI et MYELI		Privé	Extra-Hospitalier	2, avenue du Maquis de l'Oisans		38800	PONT DE CLAIX
Centre de Radiothérapie Haute-Savoie Nord		Public	Hospitalier	20 Route de Findrol		74130	CONTAMINE SUR ARVE
Centre de radiologie		Privé	Extra-Hospitalier	2, montée de la Citadelle	Centre Vectra	38350	LA MURE
Centre hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud (CHICAS)		Public	Hospitalier	Place Auguste Muret		05007	GAP CEDEX
Centre hospitalier d'ANNECY		Public	Hospitalier	1 avenue du Trésum	BP 2333	74011	ANNECY CEDEX
Clinique BELLEDONNE		Privé	Extra-Hospitalier	83 avenue Gabriel Péri		38400	SAINT-MARTIN-D'HERES
Clinique d'imagerie médicale (GROUPE DU MAIL)		Privé	Extra-Hospitalier	19 av Marie Reynoard,		38100	GRENOBLE
Clinique de Chartreuse		Public	Extra-Hospitalier	10 Rue de Butterlin		38500	VOIRON
Clinique de Sainte Clotilde		Privé	Hospitalier	127 route de Bois de nêfles		97492	SAINTE CLOTILDE CEDEX
Clinique du Mail - IRM		Privé	Extra-Hospitalier	19, avenue Marie Reynoard	BP 2436	38034	GRENOBLE CEDEX 2
Clinique du Mail - Scanner		Privé	Extra-Hospitalier	45, avenue Marie Reynoard	BP 2436	38034	GRENOBLE CEDEX 2
Clinique du Parc	Hors Région	Privé	Autres	Cabinet de radiologie	259 route du Parc	84100	ORANGE
GCS BIM - IRM BIM		Privé	Hospitalier	100 Bd du Général Leclerc		92110	CLICHY

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

GIE - IRM DE LA DURANCE	Hors Région	Privé	Extra-Hospitalier	305 Rue Raoul Follerau	RDC Zone E	84000	AVIGNON
GIE IRM 74		Public	Hospitalier	18, rue de la Césièrè	Z.I de Vovray	74000	ANNECY
GIE IRM 74		Privé	Extra-Hospitalier	18 rue de la Césièrè		74000	ANNECY
GIE IRM 74 NANGY		Privé	Extra-Hospitalier	Zone Artisanale des Ranaudes		74380	NANGY
GIE Lyon Nord		Public	Hospitalier	Service Médecine Nucléaire	1-3 chemin Penthod	69300	CALUIRE ET CUIRE
GRUPE D'IMAGERIE MEDICALE DE HAUTE LOIRE-SCANNER + IRM		Public	Hospitalier	2 Rue Henri-Dunant		43000	LE PUY EN VELAY
Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble		Privé	Extra-Hospitalier	8 rue Docteur Calmette		38028	GRENOBLE CEDEX 1
Groupement Hospitalier EST		Public	Hospitalier	Hopital Neurologique WERTHEIMER	59 Boulevard Pinel	69677	BRON CEDEX
HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE		Public	Hospitalier	Service Meecine Nucléaire	4, Rue Gabrielle Pernet-Gentil	1211	GENEVE 14 SUISSE
Hôpital GUI DE CHAULIAC		Public	Hospitalier	191 Avenue du Doyen Gaston Giraud		34295	MONTPELLIER
Hôpital Sud C.H.U. de GRENOBLE		Public	Hospitalier	Avenue de Kimberley	BP338	38434	ECHIROLLES CEDEX
Hôpital d'instruction des armées Laveran		Public	Hospitalier	34 Boulevard Laveran - CS 50004		13384	MARSEILLE CEDEX 13
Hôpital de MONT DE MARSAN		Public	Hospitalier	avenue Pierre de Coubertin		40024	MONT DE MARSAN
Hôpital de la Croix-Rousse - HCL		Public	Hospitalier	Service formation Groupement hosp. NORD	103 grande rue de la Croix-Rousse	69004	LYON
Hôpitaux de Marseille - Assistance Publique		Public	Hospitalier	80 rue Brochier		13005	MARSEILLE
Hôpitaux de Marseille - Assistance Publique		Public	Hospitalier	80, rue Brochier		13005	MARSEILLE
Hôpitaux du Léman		Public	Hospitalier	3 avenue de la Dame		74200	THONON LES BAINS CEDEX
Hôpitaux du Pays du Mont Blanc		Public	Hospitalier	380 rue de l'Hôpital		74700	SALLANCHES
IMAGERIE HCE / ECHO PEDIATRQUE		Public	Hospitalier			38043	GRENOBLE
INSTITUT REGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER(ICM)		Privé	Autres	parc euromédecine,	208 av des apothicaires	34090	MONTPELLIER
IRM du Drac - Groupe Mail		Privé	Extra-Hospitalier	10, rue du Docteur Calmette		38000	GRENOBLE
Imagerie Médicale des Cèdres - Groupe Clinique du Mail		Privé	Extra-Hospitalier	50, Avenue Grugliasco		38130	ECHIROLLES
Imagerie Médicale du pole de santé Gassin ST Tropez		Privé	Autres	D559		83580	GASSIN
Imagerie des Cèdres - Groupe MAIL -		Public	Hospitalier	19 Avenue Marie Reynoard	BP 2436	38043	GRENOBLE

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

Institut SAINTE CATHERINE		Privé	Extra-Hospitalier	250 Chemin de Baigne Pieds	BP 846	84000	AVIGNON
MEDIPOLE SAVOIE Département Imagerie		Privé	Extra-Hospitalier	Avenue des massettes		73190	CHALLES LES EAUX
NEMOSCAN - IRM		Privé	Autres	480 Avenue st André de Cadols		30900	NIMES
SCINTEP		Privé	Extra-Hospitalier	12, rue Docteur Calmette	Institut Daniel Hollard	38028	GRENOBLE CEDEX 1
SCINTIGARD		Public	Autres	480 Avenue Saint André de Codols		30900	NIMES
SCM Centre Imagerie Médicale		Public	Hospitalier	233 Rue Henri Fabre		38920	CROLLES
SCM CERT Centre de Radiothérapie Bayard		Privé	Autres	44 avenue condorcet		69100	VILLEURBANNE
SCM IRM Tonkin Grand Large		Privé	Hospitalier	36 rue du Tonkin		69100	VILLEURBANNE
SCM La TOUR		Privé	Extra-Hospitalier	20, avenue Alsace Lorraine		38110	LA TOUR DU PIN
SCM SORAM société Oncologie Radiothérapie Macon	Hors Région	Privé	Autres	44 rue Ambroise Paré		71000	MACON
SCM du FAUCIGNY		Public	Autres	35 BOULEVARD DU CHEVRON		74300	CLUSES
SCP Drs BLANC-DERUYTER- HUGENTOBLER - Lecouffe		Privé	Hospitalier	69 rue de la Louvière		59000	LILLE
SELARL Centre Imagerie Médicale TOURNON		Public	Hospitalier	28 avenue Maréchal Foch		07300	TOURNON S/RHONE
SELARL IMAGERIE MEDICALE DES SOURCES		Privé	Extra-Hospitalier	106 chemin de Morcy		74200	THONON LES BAINS
SELARL imagerie Médicale	Région	Privé	Autres	LE PERICLES	1 allée de la Mandallaz	74370	METZ-TESSY
SERA Centre de radiothérapie de Contamine sur Arve		Privé	Extra-Hospitalier	20 Route de Findrol		74130	CONTAMINE SUR ARVE
SERVICE DE REEDUCATION - AILE NEPTUNE - Ortho Traumato - CHU GRENOBLE - HÔPITAL SUD		Public	Hospitalier			38130	ECHIROLLES
SMC Imagerie Médicale Les Eléphants		Privé	Extra-Hospitalier	32 rue Vieille Monnaie		73000	CHAMBERY
Scanner du Drac - Groupe Mail		Privé	Extra-Hospitalier	10, rue du Docteur Calmette		38000	GRENOBLE
UBISANTE Vizille		Privé	Autres	157 rue du colonel Manhes		38220	VIZILLE
cabinet de radiologie		Privé	Autres	rue Joseph Perret		73350	ST JEAN DE MAURIENNE
centre d imagerie nucléaire		Privé	Autres	75-77 rue du général Giraud		42300	ROANNE
centre d'imagerie Médicale du Nord Isère (JBIC) - Clinique Saint-Vincent de Paul		Privé	Extra-Hospitalier	70 avenue du Médipôle	BP 148	38307	BOURGOIN-JALLIEU
centre d'imagerie de la plaine de l Ain et de la Dombes		Privé	Autres	Z.A En Pragnat Nord		01500	AMBERIEU -EN- BUGEY

Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

centre d'imagerie médicale GAMBETTA	Privé	Extra-Hospitalier	5, rue Etienne Forest	38000	GRENOBLE
centre de Médecine Nucléaire Melun	Privé	Autres	272 avenue Marc jacquet	77000	MELUN
clinique Convert	Privé	Autres	75 avenue de Jasseron	01000	BOURG EN BRESSE
clinique TIVOLI	Public	Autres	220 RUE MANDRON	33000	BORDEAUX
hopital privé Jean Mermoz	Public	Hospitalier	55 avenue Jean Mermoz	69008	LYON
institut de cancérologie du Gard	Public	Autres	300 rue du Professeur Pujol	30900	NIMES

**Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique
Manipulateur d'Electroradiologie Médicale**

Annexe 2 : tableau de l'alternance stages/cours

	Semaine		1A	2A	3A	REMARQUES
SEPTEMBRE 2023	36	4 au 8	C1	C1	S1	
	37	11 au 15	C2	C2	S1	
	38	18 au 22	C3	C3	S1	
	39	25 au 29	C4	C4	S1	
OCTOBRE 2023	40	2 au 6	C5	S1	C1	
	41	9 au 13	C6	S1	C2	
	42	16 au 20	C7	S1	C3	
	43	23 au 27	C8	S1	C4	
	44	30 au 3	C9	C5	S2	
NOVEMBRE 2023	45	6 au 10	S1	C6	S2	
	46	13 au 17	S1	C7	S2	
	47	20 au 24	S1	C8	S2	
	48	27 au 1er	C10	S2	C5	
DECEMBRE 2023	49	4 au 8	C11	S2	C6	
	50	11 au 15	C12	S2	C7	
	51	18 au 22	C13	S2	C8	S5
	52	25 au 29				
JANVIER 2024	1	1er au 5				
	2	8 au 12	C14	C9	S3	S1
	3	15 au 19	S2	C10	S3	
	4	22 au 26	S2	C11	S3	
	5	29 au 2	S2	C12	S3	S3
FEVRIER 2024	6	5 au 9	C15	S3	C9	
	7	12 au 16	C16	S3	C10	CAC S1/S3/S5
	8	19 au 23	C17	S3	C11	
	9	26 au 1er			S4	2è session S1/S3
MARS 2024	10	4 au 8	C18	C13	S4	
	11	11 au 15	C19	C14	S4	
	12	18 au 22	C20	S4		2è session S5 (a
	13	25 au 29	S3	S4	C12	
AVRIL 2024	14	1er au 5	S3	S4	C13	
	15	8 au 12	S3	C15	S5	CAC 2èS S1/S3/S5
	16	15 au 19	S3	C16	S5	
	17	22 au 26	C21	C17	S5	
	18	29 au 3	C22	C18	C14	MFE + S6
MAI 2024	19	6 au 10			S6	
	20	13 au 17	C23	C19	S6	
	21	20 au 24	C24	C20	S6	S4
	22	27 au 31	C25	S5	S6	
JUIN 2024	23	3 au 7	C26	S5	S7	S2
	24	10 au 14	S4	S5	S7	
	25	17 au 21	S4	S6	S7	CAC S2/S4
	26	24 au 28	S4	S6	S7	
JUILLET 2024	27	1er au 5	S4	S6		
	28	8 au 12				2è session S2/S4

**Projet pour la formation 2023-2024 Dispositif pédagogique
Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale**

Annexe 3 : Adaptations de la maquette de formation pour la rentrée 2022

Synthèse des modifications / UE

	DE MERM (2012 modifié en 2020)	DE MERM 2022 (modification de la maquette)	Licence rentrée 2022
Chronologie des UE	1A: UE intégratives + constitutives: initiation 2A: UE intégratives + constitutives: approfondissement	S1: inchangé (enseignements de base) S2: surtout UE intégratives S3 et S4 surtout UE constitutives (initiation + approfondissement) Equilibrage charge de travail et ECTS Respect logique pédagogique	Idem DE MERM 2 maquettes différentes en parallèle sur l'année scolaire 2022-23: L1: maquette modifiée L2: ancienne maquette
Compensations entre UE	S1: 3 S2: 3 S3: 1 S4: 1	S1: 3 S2: 2 S3: 2 S4: 1	S1: 3 blocs (anat/physio-patho, physique appliquée, hygiène/soins) S2: 2 blocs (anat/physio-patho) S3: 2 blocs (physique appliquée, anat/physio-patho) S4: 1 bloc (législation/éthique, santé publique) Règles de compensation identiques DE
L1	Stages S2 = 8 ECTS UE 4.4 S2 : 2 ECTS	Stages S2 = 8 ECTS UE 4.4 S2 : 2 ECTS	Stages S2: 6 ECTS UE 4.4 S2 : 1 ECTS UE d'ouverture S2= 3 ECTS
L2	Stages S4 = 12 ECTS	Stages S4 = 12 ECTS	Stages S4 = 9 ECTS UE d'ouverture S4 = 3 ECTS
L3	Stages S6 = 14 ECTS	Stages S6 = 14 ECTS	Stages S6 = 11 ECTS UE d'ouverture S6= 3 ECTS

SEMESTRE 2	UE	ECTS	SEMESTRE 3	UE	ECTS	SEMESTRE 4	UE	ECTS
Psycho socio Pédagogie	1.1	2	Anatomie SNC S3	2.3	2	Santé publique	1.2	1
Anatomie du tronc	2.2	2	Physio Semio Patho Neuro	2.8	2	Législation éthique déontologie	1.3	2
Anatomie tête et cou S2	2.3 S2	1	Physio Semio Patho Endocrino Reproduction	2.9	2	Explorations TDM Neuro S4	4.5	2
Physio Semio Patho Dig Uro	2.6	2	Oncologie	2.10	1	Explorations IRM S4	4.6	2
Physio Semio Patho Vasc Cœur Respi Tho ORL	2.7	2	Physique appliquée IRM S3	3.3	2	Protocoles RTH Curiethérapie	4.9	2
Physique US EEG	3.5	1	Physique appliquée MN	3.4	2	Initiation à la recherche	5.3	2
Pharmaco	3.9	2	Physique appliquée RTH	3.6	2	Anglais S4	5.1	1
Techniques de soins S2	4.1	1	Explorations TDM	4.5	2	UI Mise en œuvre (MN, TDM, Rx)	6.2	3
Explorations radio S2	4.4	2	Dosimétrie radiothérapie	4.8	2	UI Mise en œuvre (RTH, IRM)	6.2	3
Gestion et soins d'urgence	4.3	1	Explorations MN	4.10	2			
Communication et relation de soin	4.2	2	Explorations EEG et US	4.11	2			
Anglais	5.1	1	Anglais S3	5.1	1			
TIC	5.2	2						
Evaluation de la situation clinique	6.1	1						
		22			22			18
		8			8			12
		30			30			30